Bilan de compétences
ANFH

Mise à jour : novembre 2026

24 heures
8 séances de 3 heures

1 992 € nets de TVA
En présentiel ou en distanciel

Objectifs

Mener une réflexion approfondie afin de définir et de valider un projet professionnel en accord avec vos compétences, vos aptitudes et vos motivations, et de construire un plan d'action adapté.

Modalités et financements

Accompagnement individuel dans le cadre d'un financement ANFH, sous réserve de l'accord de prise en charge. Le calendrier des 8 séances est défini avec le bénéficiaire.
Délai d'accès : 15 jours, sous réserve des disponibilités et de la validation du financement.

Méthodes mobilisées

Accompagnement par un ou une psychologue du travail ; entretiens individuels ; questionnaires autoréflexifs ; passation et restitution de tests psychotechniques (notamment NEO PI-3 et MOTIVA) ; recherches documentaires et enquêtes de terrain adaptées au projet.

Modalités d'évaluation

L'atteinte des objectifs est appréciée tout au long du bilan, notamment lors du bilan intermédiaire et de la conclusion. La validation du projet, le plan d'action et la synthèse finale permettent d'évaluer les résultats de l'accompagnement.

Lieux et accessibilité

Lieux d'accueil : Seclin, Capinghem, Villeneuve d'Ascq, Tourcoing, Lille et Marcq-en-Barœul.
Adresses et lieu du rendez-vous à confirmer lors de l'inscription : www.avenirtrajectoire.fr.
Adaptations étudiées selon les besoins. Documents adaptés et accès au lieu à vérifier lors de la prise de contact.

Contact : Mathieu WILLEMS · 06.87.28.13.42
contact@avenirtrajectoire.fr

Votre parcours

8 séances individuelles de 3 heures · Un déroulement adapté à vos besoins.

01 Étude de votre parcours professionnel · 6 h

Séance 1 · Les grandes étapes de votre parcours · 3 h

Analyse de la demande, définition des objectifs et des modalités du bilan. Questionnaire de parcours scolaire et professionnel.

Séance 2 · Vos principales compétences · 3 h

Identification et mise en évidence des compétences acquises et transférables, à partir de vos expériences. Entretien individuel.

02 Étude de vos caractéristiques personnelles · 6 h

Séance 3 · Personnalité, motivations et intérêts · 3 h

Exploration de vos caractéristiques personnelles et de vos sources de motivation. Passation de tests adaptés, notamment NEO PI-3 et MOTIVA.

Séance 4 · Restitution et analyse des résultats · 3 h

Restitution des tests et analyse partagée de leurs résultats. Mise en lien avec vos expériences, vos aspirations et vos pistes professionnelles.

03 Recherches documentaires et projets · 9 h

Séance 5 · Préparation de la recherche documentaire · 3 h

Bilan intermédiaire, ajustement des objectifs et présentation des sources d’information utiles au projet.

Séance 6 · Émergence et exploration des pistes · 3 h

Utilisation de fiches métiers, analyse des secteurs professionnels et préparation ou exploitation des enquêtes de terrain.

Séance 7 · Projet et réalité du marché de l’emploi · 3 h

Analyse des offres d’emploi, confrontation des pistes à la réalité du marché et identification des éventuels besoins de formation.

04 Synthèse finale et plan d’action · 3 h

Séance 8 · Validation du projet et prochaines étapes · 3 h

Validation des données du bilan, construction du plan d’action et remise du document de synthèse. Présentation de la possibilité d’un entretien de suivi.

Cadre et engagements

Trois phases communes à toutes les formules de bilan de compétences.

01 Phase préliminaire

Analyser votre demande et vos besoins ; choisir le format correspondant à votre situation ; convenir ensemble des modalités de déroulement.

02 Phase d'investigation

Construire votre projet professionnel et en vérifier la pertinence, ou élaborer une ou plusieurs alternatives.

03 Phase de conclusions

Au cours d'entretiens personnalisés, vous approprier les résultats, identifier les conditions et les moyens de réalisation du projet, puis définir ses modalités et étapes, en abordant la possibilité d'un entretien de suivi.

Organisation du parcours

La phase préliminaire est intégrée à la séance 1 ; l'investigation se poursuit jusqu'à la séance 7 ; la séance 8 est consacrée aux conclusions. La répartition est adaptée à vos besoins dans la limite de la durée prévue.

Consentement et confidentialité

Le bilan repose sur votre consentement. Vous êtes destinataire des résultats détaillés et de la synthèse ; leur communication à un tiers nécessite votre accord. Les intervenants sont soumis au secret professionnel.

Conservation des documents

Les documents de travail sont détruits à la fin du bilan, sous réserve des exceptions prévues par l'article R. 6313-7 : conservation pendant trois ans de la synthèse dans le cas prévu par la loi et des documents nécessaires au suivi avec votre accord écrit.

Responsabilité du prestataire

Le bilan est conduit par un prestataire extérieur à l'entreprise, avec une organisation dédiée à cette activité. Une sous-traitance peut être mise en place dans le respect des règles applicables ; pour le CPF, elle est encadrée par contrat et reste sous la responsabilité du prestataire donneur d'ordre.

Références : Code du travail, L. 6313-4, R. 6313-4 à R. 6313-8 ; pour la sous-traitance CPF, L. 6323-9-2 et R. 6333-6-2 à R. 6333-6-4. Vérification : 4 novembre 2026.

Financement et accueil

Les informations pratiques pour organiser votre accompagnement.

Financement ANFH

Tarif : **1 992 € nets de TVA** pour 24 heures. La réalisation du bilan dans ce cadre est soumise à l'accord de prise en charge de l'ANFH. Le calendrier est défini avec vous.

Nos lieux d'accueil

Villeneuve-d'Ascq · Newton Offices · 2 rue Héraclès, 59650 Villeneuve-d'Ascq

Tourcoing · Mercure · 445 boulevard Gambetta, 59200 Tourcoing

Seclin · Bouvry · 40 rue Roger Bouvry, 59113 Seclin

Marcq-en-Barœul · Newton · 1001 avenue de la République, 59700 Marcq-en-Barœul

Lille · Solférino · 229 rue Solférino, 59000 Lille

Capinghem · Poincaré · Adresse exacte communiquée lors de la prise de rendez-vous

Le lieu, la modalité et les aménagements nécessaires sont confirmés lors de la prise de contact. Informations : www.avenirtrajectoire.fr.

Disponibilités et contact

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 20 h ; le samedi de 9 h 30 à 12 h 30.
Mathieu WILLEMS · 06.87.28.13.42 · contact@avenirtrajectoire.fr